



Démarche d'évaluation du risque chimique



1 – Lister vos produits chimiques

- Lister tous les produits en y indiquant le nom du produit, son utilisation, le nom du fournisseur
- En procédant par unité de travail (selon la taille de votre entreprise)
- C'est aussi l'occasion de faire du tri.

2 – Récolter les Fiches de Données Sécurité (FDS)

- Les fournisseurs ont pour obligation de vous les fournir selon le produit et si vous en faites la demande
- Vous pouvez aussi les trouver sur le site : www.quickfds.fr
- Prévoyez une copie pour le médecin du travail
- Attention : s'assurer auprès de vos fournisseurs que vos FDS sont toujours à jour (moins de 5ans)

3 – Eliminer les produits CMR (Cancérogène-Mutagène-Reprotoxique),

- Les substituer autant que possible.

Lorsque vous utilisez plusieurs produits, pour une même opération, éliminer autant que possible les produits les plus dangereux dans cette catégorie et garder les produits les moins agressifs pour la santé des utilisateurs.

4 – Evaluer le risque chimique

- Grâce à un support qui met en relation la fréquence d'utilisation des produits, le mode opératoire d'utilisation des produits (utilisation manuelle, par projection...) et la quantité de produit utilisé.
- Les risques sont hiérarchisés et vous obtenez des priorités d'action

5 – Définir un plan d'action pour réduire le risque chimique

- Rechercher des produits de substitution, mettre en place des protections collectives et individuelles, etc.

Il est aussi nécessaire de :

- Sensibiliser le personnel au risque chimique
- Etablir un stockage réglementaire
- Tenir à jour l'évaluation des risques